

5980
15

M^{me} Stevens de Wael

Anvers

s/suite

16 janvier 1934.

C.

Madame,

Comme suite à votre lettre du 15 janvier courant, j'ai l'honneur de vous renvoyer, en même temps que la présente, la photographie que vous avez eu l'amabilité de nous communiquer.

Nous regrettons qu'il ne vous est plus possible de nous envoyer le tableau, aux conditions d'usage, afin de pouvoir le soumettre à la Commission.

Je vous remercie encore, Madame de vos bonnes intentions à l'égard de nos collections et vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Madame Stevens de Wael,
52 Avenue Royale,
ANVERS

52 Avenue Royale -

15-1-24

Monsieur le Conseiller,

Dans les conditions émises de
votre lettre du 12 janvier il me pa-
rait impossible de vous faire l'expé-
dition des tableaux et prendre tant de
frais à ma charge dans le doute que
celui-ci ne serait pas accepté aussi

deux fois le transport. Je le regrette
vivement et vous prie d'avoir l'obli-
gation de me renvoyer au plus tôt
la photographie de vous prendre d'an-
tres arrangements et le temps jouant
contre. Agnès, chers, l'expres-
sion de mes sentiments distingués

A. Stevens de Ware

MADAME STEVENS-DE W AEL

MADAME STEVENS-DE Wael

Regrette et vous
remercier pour le
souvenir de la photo:

graphie. 1

Elle vous présente
l'expression de ses
sentiments distingués

18-1-34

12 janvier 1934

Madame,

En réponse à votre lettre du 6 janvier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je ne puis vous affirmer que la Commission technique consultative de Peinture moderne pourra se réunir avant le 20 janvier courant.

Je veux appeler votre attention sur ce point qu'il est de tradition que cette commission émet son avis sur l'acceptation d'une oeuvre. Elle doit, dès lors, l'avoir examinée dans nos locaux. Il en est donc ainsi, même quand il s'agit d'une donation.

J'ai préféré vous prier de nous adresser d'abord une photographie, pour vous éviter, éventuellement, de nous envoyer le tableau même.

Vous pourriez donc, si vous le désiriez, nous faire parvenir ce tableau, en vue d'être soumis à la prochaine séance. Je suis obligé d'ajouter que, suivant l'usage, cet envoi doit être fait à vos frais, risques et périls, et sans qu'il en résulte, pour nous, aucune espèce d'engagement ou de responsabilité.

Je vous remercie encore des intentions généreuses que vous avez manifestées à l'égard de nos collections et vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Conservateur en chef,
Le Conservateur,

A Madame Stevens de Wael
Anvers.

6.1.1984

12/1

Monsieur le Conservateur
des Musées Royaux de Beaux-Arts
Je regrette énormément
le retard apporté par la poste
à la remise de la photographie
envoyée par express le Samedi
16 deux jours avant la séance
Le tableau devrait être exposé
au plus tard le 25 janvier

de l'hôtel avenue Charlotte 46
celui-ci étant vendu, je me
rends avec regret obligé
de faire don du tableau à
un membre de ma famille
si par malchance il n'y avait
plus de place avant cette date
ce qui est probable.

Si le 20 janvier, j'ai pas
de ~~nouvelle favorable~~ je vous
prieais d'avoir l'obligeance de
me retourner la photographie
j'y tiens beaucoup et desir la
conservée.
Y'espère néanmoins beaucoup
que mon don sera accepté et

que la commission technique
pourra décider.

Agreez, Monsieur le Conservateur
l'expression de mes sentiments
distingués.

A. Stevens de Wael

51 Avenue Royale -

4 janvier 1934.

C.

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la photographie que vous avez bien voulu m'adresser est parvenue ici trop tard pour que nous ayons pu encore faire un rapport à soumettre, à la séance du 18 décembre, à la Commission technique consultative de Peinture Moderne. Votre proposition pourra donc être examinée dans la prochaine séance.

Je vous aviserai immédiatement de l'avis que la dite Commission aura émis.

Croyez, Madame, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Madame Stevens de Wael,
52, Avenue Royale,
Berchem (Anvers)

avez que la Commission
se réunissait le Lundi 18
avez je vous prie l'obliger
jeune de un jour. savoir
quelle décision celle-ci
a prise. y désirerais être
présent à ce sujet le

24.12.1933

tableau devant être élisé
de l'hôtel Avenue Charlotte
celui-ci étant vendu ;
Espérant un bon retour
je vous prie, Monsieur, de
recevoir mes sentiments dis-
tingués.

A. Stevens de Woul

52 Avenue Royale - Anvers

Monsieur,

Sur votre demande et
par expresse je vous ai en-
voyé Samedi 16 la photo
du tableau de De Heiges
que je desirais offrir au
Musée des Beaux-Arts de
Bruxelles. Vous m'en re-

15-12-1933

Monsieur le Conservateur,
Comme suite à votre lettre du
16 Décembre j'ai le plaisir de
vous annoncer que j. sous serg.
passeur par express demain
Samedi la photo du tableau

qui j'espère sera accepté par
la Commission Lundi 18
y'ai eu un contre-temps le
photographe ayant été malade.
de.

Truivlg. agréer, Monsieur, l'expres-
sion de mes sentiments distingués

A. Stevens de Wael

13 décembre 1933.

C.

Madame,

Comme suite à ma lettre du 17 novembre et à votre réponse du 28 novembre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission de Peinture moderne se réunira lundi prochain, 18 décembre. Il nous serait agréable de recevoir, si possible, pour cette date, la photographie du tableau que vous êtes disposée à offrir à nos collections.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Madame A. Stevens de Wael
52, Avenue Royale,
Berchem-Anvers

28.11.33

Paul Glaser en juv.:

mes -
mes -

Monsieur le Gouverneur,
j'espère bien que la commis-
sion de Peinture moderne après
seul examen voudra accepter mon don
en le portant de ma belle-mère

et toute belle-soeur de mon Père
M^{re} Léopold de Waul ancien bourg
maître et d'Anvers c'est le motif
pour lequel je regrette que cette oeuvre
n'ait pas été acceptée ici. Y pourrai
parvenir une photo et les donner
pour. Agrée, Monsieur, l'assurance
de mes sentiments distingués
A. Stevens de Waul de Waul

17 novembre 1933.

C.

Madame,

Je vous remercie bien vivement de votre aimable lettre du 10 novembre courant, par laquelle vous me faites part de votre intention d'offrir en don, à nos Musées, un portrait peint, dites-vous, par Nicaise De Keyser. Je vous prie de croire à ma sincère reconnaissance pour votre pensée généreuse. Je soumettrai volontiers votre proposition à l'avis de la Commission de Peinture moderne, lors de sa prochaine séance. Puis-je vous demander de me transmettre la photographie de ce tableau, de m'en indiquer les dimensions, et de me communiquer, éventuellement, les renseignements intéressants que vous posséderiez au sujet de cette oeuvre?

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Madame A. Stevens de Wael,
52, Avenue Royale,
Berchem (Anvers)

10-11-1983

Messieurs,

et n'ayant pas d'enfants,
je désirerais faire don au Musée
des Beaux-Arts de Bruxelles
la place faisant face à
celui-ci d'un magni-
fique portrait peint par

46 Avenue Charlotte à
Anvers ou il est visible
tous les jours.

Après, Messieurs, l'expression
de mes sentiments distingués

J.^{re} M. Stevens de Wael

52 Avenue Royale
Bruxelles. Anvers

Mais Deceiger. 1

Dans l'espoir que vous ac-
cepterez mon don et si vous
voulez voir le tableau exposé
à la troupe actuellement
dans l'hôtel de mon beau-
père Monsieur de Montigny